

## Les instruments de musique de la Renaissance

### Préambule :

Dans l'histoire de la musique, la Renaissance est une période extrêmement riche qui voit s'amplifier et se perfectionner de façon remarquable un instrumentarium de plus en plus varié et performant. En témoigne la collection du roi Henry VIII qui comptait en 1547 : 78 flûtes traversières, 77 flûtes à bec, 30 chalumeaux, 28 orgues, 25 cromornes, 21 cors, 5 cornets, 5 cornemuses...

Il serait bien présomptueux de vouloir traiter de façon complète et exhaustive toute cette richesse. Ce document à usage pédagogique est simplement destiné à guider les enseignants et leurs élèves en apportant des éléments de réponses adaptés au contexte des différents ateliers musicaux.

- Présentation d'instruments de la renaissance
- Chants – poèmes de Ronsard mis en musique
- Musique et danses

### Les instruments à vent

#### Les flûtes

Ce terme général désigne à la fois les flûtes traversières et les flûtes à becs.

Ce sont les instruments à vent les mieux connus pour cette période car de nombreux traités y sont consacrés et des exemplaires d'origine sont conservés dans les musées.

Les flûtes sont présentes dans tous les genres musicaux de la Renaissance (musique profane, musique sacrée, danse...), de plus elles se marient fort bien avec les autres instruments.

Ronsard aimait semble-t-il le timbre des flûtes, il parle de ses « amis enjouez » (le voyage d'Hercueil, second livre de poèmes), mais il est cependant un peu réservé par rapport à l'accord délicat de ces instruments.



## Les flûtes traversières

Elles se tiennent comme le nom l'indique de travers et non droites devant soi.

Le son ne se fait pas à l'aide d'un sifflet comme pour la flûte à bec mais en soufflant directement dans un petit trou percé sur le corps de l'instrument.

Il existe généralement 3 tailles de flûtes traversières de la plus aiguë à la plus grave :

*Alto, ténor et basse*

Il existe également un modèle de petite taille : *le fifre* dont le son très aigu est réservé à la musique militaire.



Les musiciennes, toile flamande de la première moitié du XVIIe siècle



## Les flûtes à becs

Elles constituent la famille la plus connue car un modèle est encore largement populaire de nos jours pour son usage scolaire (la flûte soprano).

La production du son s'obtient en soufflant dans un sifflet.

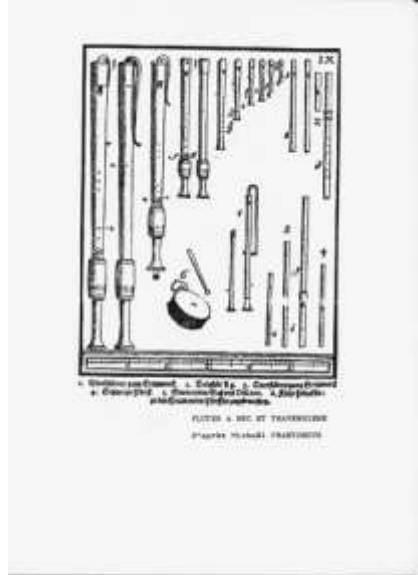
Les flûtistes disposent généralement de 5 tailles différentes.

De la plus petite (la plus aiguë) à la plus longue (la plus grave) :

*Sopranino, Sopranino, soprano, alto, ténor et basse.*

Exceptionnellement d'autres modèles pouvaient être utilisés : Praetorius mentionne vers 1500 une grande basse, longue de 2,60 mètres qu'on peut voir actuellement au musée d'Anvers.

Pour les instruments plus graves de la famille qui sont donc plus longs, un système de clés permet à l'instrumentiste de boucher les trous inaccessibles aux doigts.

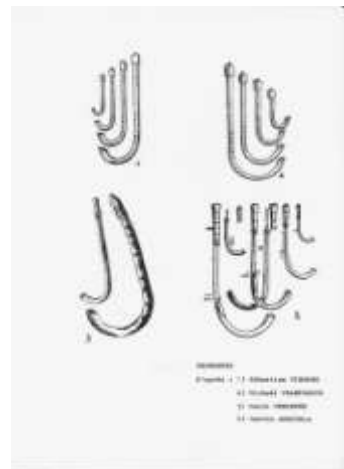


## Les cromornes

Les cromornes sont des instruments à anches doubles (comme le hautbois) à la différence que l'instrumentiste ne pose pas directement les lèvres sur les anches mais souffle dans un tube où celles-ci sont emprisonnées. Ces instruments ont la particularité d'être courbés.

Ils s'organisent également en familles comme les flûtes à bec :

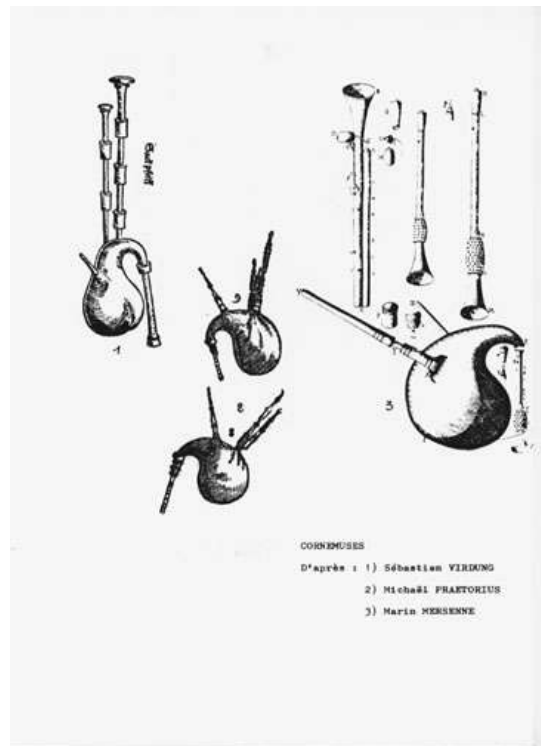
*Soprano, alto, ténor et basse.*



Instruments P Heudier Photos JP Salis.

## La cornemuse

La cornemuse est l'instrument traditionnel d'Ecosse et d'Irlande. On le trouve présent à la Renaissance dans les musiques de danse et de plein air.



Instruments P Heudier Photos JP Salis.

## Les instruments à cordes

### Le luth

Le luth est issu de l'instrument arabe « ud » déjà présent à l'époque médiévale. La caisse de résonance est bombée au niveau du fond et la table de l'instrument est percée d'une rosace souvent décorée. A la Renaissance il se perfectionne par l'ajout de frettes et de cordes supplémentaires (6 cordes dont 5 doublées). C'est l'instrument de prédilection de Ronsard qui lui consacre une ode :

*« ...Je te salue, ô mon Lut harmonieux,  
 Raclant de moy tout le soin ennuyeux,  
 Et de mes amours tranchantes  
 Les peines, lors que tu chantes.*



### La guitare Renaissance

La guitare de la Renaissance diffère assez peu dans son allure générale de la guitare moderne si ce n'est par le nombre de cordes (4 ou 5 suivant les périodes) et la taille de l'instrument (un peu plus petit). Elle possède comme le luth une ouverture sur la table formée d'une rosace. Cette ouverture deviendra par la suite un simple trou circulaire pour la guitare moderne. La différence fondamentale avec le luth réside dans la caisse de résonance qui est plate.

Ronsard cite cet instrument qu'il affectionne autant que le luth :

*« Ma guiterre, je te chante,  
Par qui seule je deçoy,  
Je deçoy, je romps, j'enchanter  
Les amours que je reçoys.*

*Nulle chose, tant soit douce,  
Ne te sçauroit égaler... »*

*« ...Au son de ton harmonie,  
je refreschy ma chaleur,  
...Plus chèrement je te garde  
que je ne garde mes yeux... »*

*(Ode à sa guiterre, pièces retranchées, 4 premiers livres des odes)*



Instruments P Heudier Photos JP Salis.

## La harpe

Semblable à la harpe gothique ou irlandaise, la harpe de la Renaissance compte 43 cordes métalliques accordées de façon chromatique (c'est à dire par demis tons). Cet instrument à cordes pincées se retrouve autant dans la musique d'accompagnement que dans des pièces solistes.



## Le tympanon

C'est une sorte de psaltérion rectangulaire. Le musicien frappe les cordes avec des baguettes. C'est l'ancêtre du cymbalum de la tradition musicale des pays de l'est.



## Les violes

La viole est un instrument à cordes (6 généralement) se jouant avec un archet. Son parent proche est la vièle à archet médiévale. Le fond de l'instrument est plat ce qui la différencie du violon qui est bombé. Le manche de la viole est pourvu de frettes comme le luth ou la guitare. Les violes constituent une famille. La plus grave se joue posée entre les jambes à la manière du violoncelle : c'est la viole de gambe. La plus aiguë se joue posée sur le bras. Les violes constituent l'instrument aristocratique par excellence. Regroupées en ensembles ou intégrées à la musique vocale, elles permettent un grand raffinement musical.

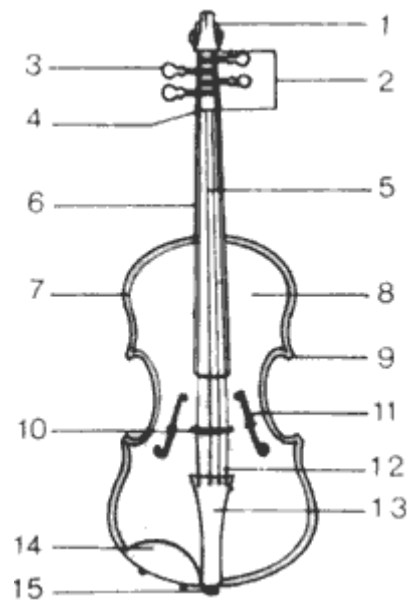


Détail d'un décor de Friedrich von Falckenburg pour un clavecin de Paul Wissmayer (1619). Germanisches Nationalmuseum, Nürnberg.



## Le violon

Le terme de violon est mentionné pour la première fois en 1529. Des violons figurent dans l'inventaire des instruments de la cour de François Ier. Les premiers instruments sont construits en Italie du Nord semble-t-il. Deux points importants différencient le violon de la viole et lui donne plus de volume sonore : une caisse de résonance bombée et quatre cordes accordées à la quinte. Ils forment une famille, eux aussi, dont la contrebasse est la plus grave. Le violon est à la Renaissance un instrument d'extérieur « *tout juste bon à faire danser dans les villages* » comme le rapporte Philibert Jambe de Fer en 1556. Il faudra attendre la fin du XVI siècle pour que cet instrument intègre la musique savante et même détrône les violes grâce à sa sonorité plus puissante.



## Les instruments à claviers

### Le clavecin

Déjà décrit par Arnault de Zwolle en 1440, le clavecin se développe et aborde la Renaissance avec une fabrication élaborée. Le clavier du clavecin permet par l'enfoncement des touches de pincer les cordes par l'intermédiaire d'un petit plectre. Plusieurs instruments utilisant le même principe de production sonore sont joués, seule la forme de la caisse de résonance diffère ce sont l'*épinette* (plus petite que le clavecin) et le *virginal* (à caisse de résonance rectangulaire).



### L'orgue portatif ou positif / Le grand orgue

L'orgue est utilisé pour soutenir la musique religieuse mais également pour accompagner la musique profane. Deux types d'instruments sont utilisés :

*Le grand orgue*, réservé aux édifices religieux, mais qu'on trouve parfois dans les châteaux.

*L'orgue portatif ou positif* qui bien que transportable est un instrument complet moins étendu que le grand orgue. On l'utilise pour l'accompagnement de chœur à l'église mais aussi pour la musique de chambre.

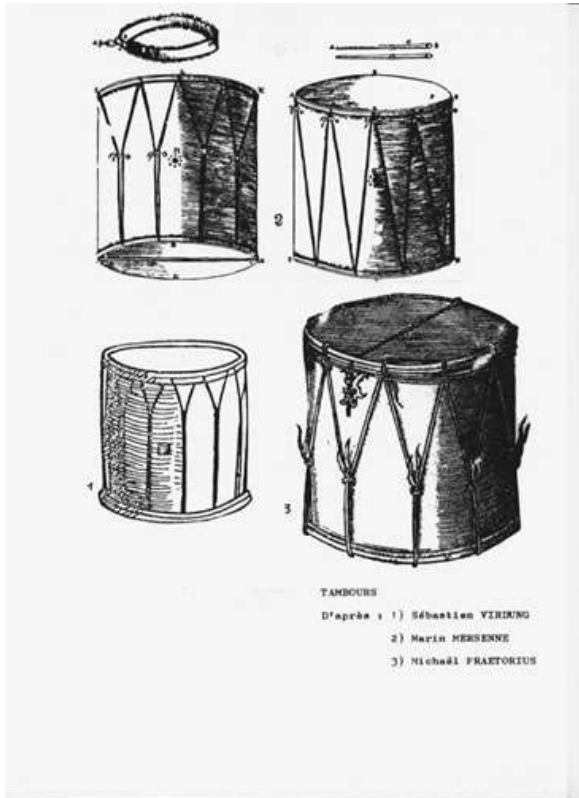




## Les percussions

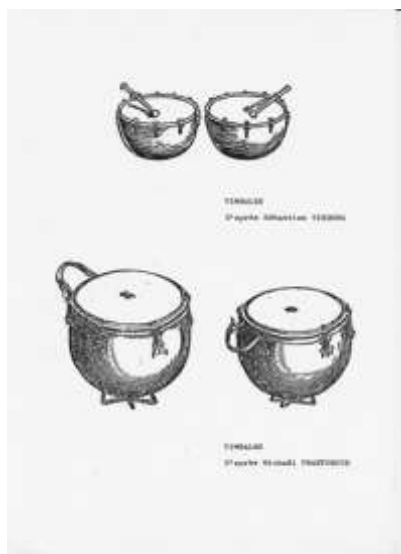
### Les tambours

De toutes tailles, ronds ou carrés avec fûts en bois ou en métal tendus de deux peaux tenues par des cercles métalliques reliés par un cordage, ils forment l'essentiel des percussions jouées avec des baguettes.



### Les timbales

Elles complètent la famille des peaux tendues et se distinguent par l'accord sur une note distincte.



## Jeu de cloches

Constitués de cloches suspendues et organisées selon la gamme, cet instrument permet le jeu de mélodies simples. C'est une spécialité des Flandres.



## Le tambourin de Béarn

Il est constitué d'une caisse parallélépipédique sur laquelle est tendue une peau, à l'intérieur des cordes (2 à 4) vibrent en résonance à chaque percussion.



Pour compléter la famille des percussions il convient de citer quelques instruments encore utilisés dans la musique traditionnelle ou populaire comme :

**Le xylophone** (appelé *claquebois*)

**Les grelots**



**Le tambour de basque**  
**Les castagnettes**



**La guimbarde**

## Lexique

**Âme** : Fin cylindre en épicéa coincé entre la table et le fond des instruments à cordes frottées et placé à quelques millimètres derrière le pied du chevalet qui correspond aux cordes aiguës.

**Anche** : Fine lamelle de bambou vibrant au passage de l'air. Elle peut être simple comme pour la clarinette ou double pour le hautbois ou le cromorne.

**Chevalet** : Pièce de bois sur laquelle reposent les cordes et qui transmet le son à la table d'harmonie.

**Chevilles** : Pièce en bois conique dont une extrémité est constituée d'un bouton aplati. Elle sert à tendre ou à détendre les cordes.

**Chevillier** : Partie du manche des instruments à archet où sont enfoncées les chevilles.

**Coffre** : Caisse de résonance composée par la couronne d'éclisses, la table d'harmonie et le fond d'un instrument à cordes.

**Cordes** : Elles sont traditionnellement en boyau de mouton (et non en boyau de chat comme la tradition populaire le colporte), elles peuvent être également en métal ou en nylon.

**Diapason** : 1. Petit instrument d'acier en forme de fourche qui, mis en vibration, donne le LA  
2. Longueur de la corde vibrante comprise entre le sillet et le chevalet.

**Eclisse** : Planchette d'érable d'une épaisseur d'environ 1,5 mm qui constitue les côtés de la caisse de résonance d'un instrument à cordes.

**Embouchure** : Partie des instruments à vent où le joueur pose les lèvres pour émettre un son. Les embouchures peuvent avoir de multiples formes suivant la nature de l'instrument à vent.

**Epicéa** : Espèce d'arbre de la famille des résineux dont les qualités acoustiques conviennent pour la fabrication des tables d'harmonie des instruments à cordes.

**Erable** : Espèce d'arbre dont les qualités acoustiques et mécaniques conviennent pour la fabrication des fonds et des éclisses des instruments à cordes. L'érable peut aussi être utilisé pour la fabrication des flûtes à bec même si l'on préfère généralement des bois plus durs comme l'ébène ou le palissandre.

**Familles d'instruments** : On distingue 3 grandes familles d'instruments divisées en sous groupes :  
Les cordes

Les vents (bois et cuivres)

Les percussions

**Fond** : Partie de la caisse de résonance qui se situe à l'opposé de la table.

**Frettes** : Cercle en boyau noué autour du manche et le divisant en sections d'un demi-ton. (les frettes déterminent les cases)

**Manche** : Partie par laquelle on tient un instrument.

**Ouïes** : Les deux ouvertures sur la table d'harmonie situées de part et d'autre du chevalet sur les instruments à cordes de la famille des violes et du violon.

**Plectre** : Feuille d'ivoire, d'écaille ou simple plastique utilisée pour gratter les cordes.

**Renversement** : Angle d'inclinaison du manche par rapport à la table dans les instruments à cordes (la guitare n'a pas de renversement)

**Rosace** : Trou circulaire dans la table d'harmonie d'un instrument à cordes pincées (guitare, luth...) permettant la diffusion du son et pouvant être plus ou moins décorée.

**Sillet** : Morceau d'ivoire ou d'ébène collé au bout du manche d'un instrument à cordes et qui détermine l'écartement de celles-ci.

**Table d'harmonie** : Partie de la caisse de résonance sur laquelle les cordes sont tendues.

**Tête** : Élément décoratif à l'extrémité du chevillier.

**Touche** : Plaque arrondie couvrant la face supérieure du manche d'un instrument à cordes.

**Volute** : Élément décoratif en forme de coquille placé à l'extrémité du chevillier d'un instrument à cordes.

J. Laroche

CPEM IA Blois.